EVAORAN

24 g

Fabrication sous ISO 9001



>> Utilisation (*)

Grâce à ses caractéristiques techniques, cet équipement s'avère particulièrement adapté pour tous les principaux travaux nécessitant une protection contre les risques mécaniques et projections à savoir : meulage, menuiserie, polissage, industrie, laboratoires, sport etc...
Protection anti-UV.

>> Caractéristiques techniques

Lunettes de protection à branches.
Protection UV.
Traitement anti-rayures et antibuée.

- **Oculaire :** en une pièce, polycarbonate incolore, épaisseur 2.00 mm.
- **Branches :** TPR + polycarbonate.
- **Pont de nez :** intégré à la monture, polycarbonate
- **Vis :** acier inoxydable.
- **Poids :** 24 g.
- **Conditionnement :**
  - cartons de 100 paires.
  - boîtes de 10 paires.
  - chaque paire sous sachet individuel brochable.

En savoir plus sur : ***www.singer.fr***

>> Principaux atouts

- Les lunettes de protection EVAORAN apporte une protection de grande qualité et un design moderne.
- Les branches bicolores et bi-injectées assure un parfait maintien de l'équipement sur le visage.
- Les branches perforées permettent la fixation d'un cordon.
- La forme unique et arrondie de l'oculaire (9°) permet à la fois un champ de vision à 180°C et une protection optimum.
- Poids 24 grammes seulement !

>> Conformité

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes suivantes:
EN 166 : 2001. Protection individuelle de l'oeil - Spécifications.
EN 170 :2002. Protection individuelle de l'oeil - Filtres pour l'ultraviolet - Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée.

CE

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (**EPI**). **Catégorie II.**
Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **BSI (Pays-Bas).** Organisme notifié **n°2797.**
Téléchargez la déclaration UE de conformité sur **http://docs.singer.fr**

Protection mécanique **(EN 166)**	Symbole **FT**	Résistant contre les impacts à basse énergie de particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86g lancée à 45 m/s).
Qualité optique **(EN 166)**	Symbole **1**	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon **(EN 170)**	Symbole **2C-1,2**	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B[b]). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les «lumières noires»., les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® safety

(*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif. Il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Edition LS_2019_02_08 - Crédit photo(s): Singer, Fotolia